

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 12–16 juin 2006**

# **RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES**

**Point 6 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2006/6-A/1/3**  
4 mai 2006  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **COMPTES VÉRIFIÉS POUR L'EXERCICE BIENNAL 2004–2005: SECTION III**

**Vérification des états financiers du  
Programme alimentaire mondial pour  
2004–2005**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau du Commissaire aux comptes: M. G. Miller tél.: 0044-207798-7136

Commissaire aux comptes, National Audit Office du Royaume-Uni: M. R. Clark tél.: 066513-2577

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).





National Audit Office

## Audit international

Le National Audit Office (NAO) du Royaume-Uni assure les services d'audit externe du Programme alimentaire mondial. Le Commissaire aux comptes, Sir John Bourn, Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Royaume-Uni, a été nommé par le Conseil d'administration conformément au Règlement financier. Indépendamment de la certification des comptes du PAM, conformément à l'article XIV du Règlement financier, le Commissaire aux comptes est habilité, en vertu du mandat dont il est investi, à faire rapport au Conseil d'administration sur l'efficacité des procédures financières et, d'une façon générale, de l'administration et de la gestion du PAM.

Le NAO assure les services d'audit externe pour différentes organisations internationales, de façon tout à fait indépendante de son rôle d'institution suprême d'audit du Royaume-Uni. Le NAO a recours à cette fin à une équipe de vérificateurs qualifiés ayant une longue expérience de l'audit des organisations internationales.

L'audit du NAO a pour but de donner une assurance indépendante aux États membres, de rehausser la valeur de la gestion financière et de la gouvernance du PAM et d'appuyer la réalisation des objectifs du Programme.

# Rapport du Commissaire aux comptes

## Vérification des états financiers du Programme alimentaire mondial pour 2004-2005

### TABLE DES MATIÈRES

---

	Paragraphes
<b>Résumé</b>	<b>1- 8</b>
<b>Portée et approche de l'audit</b>	<b>9 - 14</b>
<b>Constatations détaillées pour l'exercice biennal 2004-2005</b>	<b>15 - 54</b>
<b>Suite donnée au rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2002-2003</b>	<b>55 - 62</b>
<b>Remerciements</b>	<b>63</b>

## RÉSUMÉ

- *Résultats satisfaisants de l'audit et opinion dépourvue de réserve*
- *Résumé de la portée de l'audit*
- *Recommandations visant à améliorer la gestion financière et la gouvernance*

### Résultats d'ensemble de l'audit

1. J'ai vérifié les comptes du Programme alimentaire mondial (PAM) conformément au Règlement financier du Programme et aux Normes communes du Groupe des vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, de ses institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique.
2. Conformément à l'article XIV du Règlement financier, j'ai établi ce rapport détaillé concernant la vérification des états financiers du PAM pour l'exercice biennal. Conformément au Mandat additionnel pour la vérification externe des comptes figurant en annexe au Règlement financier, je formule dans mon rapport des observations et recommandations visant à améliorer la gestion et le contrôle financiers du PAM; j'évoque également différentes questions liées à l'économie, à l'efficacité et à l'efficacité avec lesquelles sont utilisés les ressources financières et les autres avoirs du Programme.
3. Mes vérifications n'ont fait apparaître aucune lacune ou erreur qui aurait pu, à mon avis, avoir une incidence importante sur l'exactitude, la complétude et la validité des comptes dans leur ensemble et j'ai exprimé une opinion sans réserve au sujet des états financiers du PAM pour l'exercice 2004-2005.
4. Outre ce rapport, je présente un rapport concernant mon examen des dispositions prises par le PAM pour introduire des méthodes de gestion axée sur les résultats.

### Principales constatations et recommandations de l'audit

5. Dans le cadre de mon programme de travail pour l'exercice biennal 2004-2005, présenté au Conseil d'administration en janvier 2005<sup>1</sup>, j'ai déjà publié des rapports concernant l'introduction des normes comptables internationales, l'actualisation du système WINGS, l'examen du Bureau d'appui de Dubaï et du système FITTEST et la communication des pertes de produits après livraison.

---

<sup>1</sup> WFP/EB.1/2005/5-D.

6. Pendant l'exercice, mes collaborateurs ont effectué des visites de bureaux et d'opérations du PAM dans 29 pays, y compris dans les six bureaux régionaux, comme indiqué dans l'annexe 1 du présent rapport. Il a été adressé 19 lettres de gestion à la direction et au Comité d'audit concernant la gestion financière et les opérations de l'Organisation.
7. Le présent rapport expose la portée de mes vérifications et l'approche suivie pour la vérification des états financiers de l'exercice biennal 2004-2005 ainsi que les constatations détaillées qui se sont dégagées de cette analyse; il contient des observations sur la suite donnée au rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2002-2003. Les constatations détaillées présentées ci-dessous portent sur les questions les plus importantes et sont accompagnées de recommandations concernant les mesures à adopter à ce sujet qui sont l'aboutissement des travaux réalisés par mes collaborateurs au siège ainsi que lors de leurs visites des six bureaux régionaux et de 13 bureaux de pays.
8. Comme suite à la décision positive qu'a adoptée le Programme d'améliorer ses rapports financiers en s'employant à les aligner sur les normes comptables internationales, des efforts significatifs ont dû être déployés pour accroître la solidité et la transparence de l'information financière au cours d'un exercice biennal pendant lequel le Système mondial et réseau d'information du PAM, le système WINGS, a été opérationnel dans le monde entier pour la première fois. Afin d'épauler les efforts déployés par le Secrétariat pour améliorer la qualité et la fiabilité de la comptabilité et des rapports financiers du Programme, j'ai formulé dix recommandations tendant à:
  - améliorer la gouvernance et le contrôle interne;
  - établir un mécanisme de contrôles financiers sur une base solide dès le début des opérations d'urgence;
  - améliorer le suivi par la direction de la préparation des états financiers;
  - assurer une gestion plus attentive des prêts de produits entre catégories d'activités;
  - assurer la divulgation des dérogations au principe du recouvrement des coûts d'appui indirects;
  - améliorer la gestion et le suivi financiers;
  - assurer la cohérence de l'estimation et de la comptabilisation des contributions en nature;
  - poursuivre l'action afin d'apurer les comptes ne correspondant pas à ceux du PNUD;
  - réduire le risque de fraude.

## PORTÉE ET APPROCHE DE L'AUDIT

- *Résumé de la portée et de l'approche de l'audit et des conclusions générales.*

### Portée de l'audit

9. J'ai vérifié les comptes du Programme alimentaire mondial (PAM) pour l'exercice allant du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2005 conformément à l'article XIV du Règlement financier et au Mandat additionnel pour la vérification externe des comptes joint en annexe audit règlement.

### Objectifs de l'audit

10. La vérification des comptes avait essentiellement pour but de me permettre de formuler une opinion sur le point de savoir si les dépenses comptabilisées pendant l'exercice avaient été encourues aux fins approuvées par le Conseil d'administration, si les recettes et les dépenses avaient été classées et comptabilisées conformément au Règlement financier et si les états financiers donnaient une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2005.

### Normes d'audit

11. Mes vérifications ont été effectuées conformément aux Normes communes du Groupe des vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, de ses institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Selon ces normes, la vérification des comptes doit être planifiée et conduite de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'erreurs significatives. La direction du PAM est responsable de la préparation de ces états financiers et il m'appartient de formuler une opinion à leur sujet fondée sur les conclusions de mes vérifications.

### Approche de l'audit

12. Conformément aux Normes communes, mes vérifications ont comporté un examen général des systèmes comptables et une analyse par sondage des états comptables et des procédures de contrôle interne, selon ce que j'ai jugé nécessaire compte tenu des circonstances. Les procédures d'audit sont conçues, essentiellement, de manière à me permettre de formuler une opinion sur les états financiers du PAM. Cela étant, je n'ai pas examiné en détail tous les aspects des états financiers et budgétaires, et les résultats de l'audit ne doivent pas être considérés comme un avis sur tous ces aspects. Mes vérifications ont été axées principalement sur un examen direct par sondage de tous les domaines couverts par les états financiers. Un examen final a été effectué pour

obtenir l'assurance que les états financiers reflétaient avec exactitude les états comptables du PAM et étaient présentés de façon objective.

13. Mes vérifications ont également été étayées, pendant l'exercice biennal, par les visites de mes collaborateurs aux six bureaux régionaux et à 13 bureaux de pays du PAM, où ils ont examiné le fonctionnement des systèmes de contrôle pendant l'exercice biennal et procédé dans chaque bureau à une analyse par sondage des opérations réalisées. À la fin de chacune de ces visites d'audit, mes collaborateurs ont adressé une lettre de gestion au Directeur exécutif dans laquelle ils ont exposé leurs principales conclusions. Mes collaborateurs ont également communiqué au Directeur exécutif des lettres de gestion à la suite de leur travail de planification des audits, de leur analyse des activités liées au tsunami et de leur examen préliminaire de l'impact des normes comptables internationales pour la Division des finances, à Rome.

### **Conclusion de l'audit**

14. Mon rapport comporte un certain nombre d'observations et de recommandations qui devraient être utiles au Conseil d'administration et, conformément à la pratique usuelle, mes collaborateurs ont consigné leurs autres constatations dans des lettres de gestion adressées au Secrétariat. Aucun des points ayant fait l'objet de ces observations et recommandations n'a affecté à des égards importants mon opinion sur les états financiers du PAM pour l'exercice biennal et, nonobstant les observations figurant dans le présent rapport, mon analyse n'a fait apparaître aucune lacune ni erreur qui aurait pu à mon avis compromettre sur des points importants l'exactitude, le caractère complet et la validité des états financiers dans leur ensemble. En conséquence, j'ai formulé une opinion dépourvue de réserve au sujet des états financiers du PAM pour l'exercice biennal 2004-2005.

## **CONSTATATIONS DÉTAILLÉES POUR L'EXERCICE BIENNAL 2004-2005**

### *Conclusions de l'audit touchant des questions financières:*

- *Gouvernance et contrôle interne*
- *Opérations d'urgence à la suite du tsunami*
- *Préparation des états financiers*
- *Comptabilisation et divulgation des dépenses afférentes aux projets – prêts de produits*
- *Coûts d'appui indirects*

- *Contrôle de la gestion financière*
- *Comptabilisation des contributions en nature*
- *Opérations avec le PNUD*
- *Fonds pour les prestations dues au personnel*
- *Prêt à long terme*
- *Fraude, paiements à titre gracieux, montants passés par profits et pertes et engagements conditionnels*

### **Gouvernance et contrôle interne**

15. En mai 2004, avec l'approbation du Conseil d'administration, de son Bureau et du Groupe directeur sur la gouvernance, le Directeur exécutif a, ce dont il y a lieu de le féliciter, restructuré le Comité d'audit de manière à ce qu'il soit composé en majorité de membres indépendants de l'extérieur ayant l'expérience des questions financières<sup>2</sup>. Le Comité d'audit a défini un nouveau mandat selon lequel il doit fournir des avis au Directeur exécutif et au Conseil d'administration au sujet des mécanismes de contrôle interne du Programme, de la couverture et des résultats de la vérification interne et externe des comptes, de la gestion financière et de la comptabilité. Mes collaborateurs ont travaillé avec le Comité d'audit pour appuyer et compléter les efforts de contrôle de celui-ci et pour assurer un partenariat productif entre le Comité d'audit, le Commissaire aux comptes, les vérificateurs internes des comptes et le Secrétariat.
16. Pendant l'exercice biennal, le Comité d'audit a examiné en détail les procédures de gestion des risques de l'Organisation, donné des avis au Secrétariat au sujet des initiatives de gestion proposées, y compris en matière de couverture des opérations en devises, encouragé l'élaboration d'une approche fondée sur les risques pour la planification des opérations de vérification interne des comptes, examiné les résultats des vérifications internes des comptes et des vérifications externes et passé en revue les états financiers de l'exercice. Le contrôle exercé par le Comité a, grâce à l'expérience qu'ont ses membres de la gestion des opérations et de l'audit, amélioré la gouvernance de l'Organisation.
17. Dans le rapport que j'ai présenté au Conseil d'administration en juin 2004 au sujet de la gouvernance de l'Organisation<sup>3</sup>, j'avais relevé qu'aucun rapport formel reflétant les conclusions ou délibérations du Comité d'audit n'était soumis au Conseil. Conformément au nouveau mandat du Comité d'audit<sup>4</sup>, le Comité a présenté son premier rapport annuel au Conseil d'administration en septembre 2005 sous forme de

---

<sup>2</sup> ED2004/003.

<sup>3</sup> WFP/EB.A/2004/INF/8-C.

<sup>4</sup> ED2005/5.



document d'information<sup>5</sup>. Selon les bonnes pratiques de gouvernance, le Comité d'audit doit entretenir des relations et un dialogue actifs avec l'organe directeur et le Conseil doit recevoir et discuter les rapports annuels du Comité d'audit.

18. L'indépendance du Comité d'audit, qui constitue une importante source d'avis spécialisés pour le Secrétariat et pour le Conseil d'administration, est également un aspect clé d'une bonne gouvernance. Je me félicite par conséquent de l'intention manifestée par le Directeur exécutif de continuer d'accroître le nombre de membres externes du Comité pendant l'exercice biennal 2006-2007, ce qui, joint à la participation de membres de la direction générale aux réunions du Comité, ne manquera pas d'améliorer encore les mécanismes de gouvernance du PAM et de maximiser l'impact positif du contrôle exercé par le Comité. Le Conseil d'administration, en reconnaissant formellement son rôle et son mandat, pourrait également renforcer l'indépendance du Comité d'audit.
19. La Division des services de contrôle (OSD) est chargée d'une fonction de vérification interne des comptes (OSDA) et d'une fonction d'enquêtes et d'inspections (OSDI) et constitue ainsi un élément essentiel d'une gouvernance efficace de l'Organisation en fournissant à la direction des évaluations continues de l'efficacité avec laquelle les ressources sont utilisées, du fonctionnement des principaux mécanismes de contrôle de la gestion et du respect des autorisations données par les donateurs<sup>6</sup>.
20. Pendant l'exercice biennal, mes collaborateurs et OSD se sont consultés au sujet de la couverture de l'audit afin d'éviter tout chevauchement inutile des visites sur le terrain, ont échangé des informations au sujet de leurs programmes de travail et de leurs rapports à la direction et se sont tenus informés de leurs recommandations respectives. Cette approche a facilité, lors des opérations d'audit, l'évaluation des contrôles financiers et des risques d'audit. Mes collaborateurs tiennent compte des conclusions auxquelles est parvenue OSD dans son travail dans leurs propres activités, ainsi que dans leur évaluation de l'adéquation des mécanismes de contrôle interne du PAM.
21. À la fin de 2005, OSD a mené à bien un examen poussé des états financiers du PAM avant la clôture des comptes de l'exercice biennal et la préparation des états financiers. Ce travail a été extrêmement utile pour la direction car il a:
  - permis au Secrétariat d'établir un plan de traitement des questions financières et des erreurs comptables apparues lors de l'examen; et
  - facilité l'établissement des états financiers de l'exercice biennal 2004-2005 en introduisant les corrections et les ajustements requis dans les écritures avant la vérification externe.
22. Étant donné le rôle important qui incombe à OSD, j'avais précédemment entrepris d'examiner et de confirmer l'adéquation des mécanismes de vérification interne des comptes dans le cadre de mes activités pour 2004-2005.

---

<sup>5</sup> WFP/EB.2/2005/5-H/1.

<sup>6</sup> WFP/EB.s/2003/5-A/1.

23. Pendant tout l'exercice biennal, mes collaborateurs ont examiné les rapports, programmes de travail et résultats des vérifications sur le terrain d'OSD et, en février 2006, ils ont analysé le rapport d'une évaluation externe de la qualité réalisée sur la demande d'OSD par l'Institute of Internal Auditors (IIA). Cette évaluation tendait à comparer les pratiques suivies par OSD aux normes internationales appliquées par les professionnels de la vérification interne des comptes en vue:
- d'évaluer l'efficacité et l'efficience de la Division; et
  - d'identifier les possibilités d'améliorer la gestion des ressources et les méthodes de travail d'OSD.
24. L'IIA est parvenu à la conclusion que, d'une manière générale, les pratiques suivies par OSDA étaient conformes aux normes professionnelles en matière de vérification interne des comptes mais qu'elles pourraient être améliorées à certains égards et il a formulé 11 recommandations à l'intention d'OSDA et deux recommandations à l'intention de la direction. Ces recommandations, d'une large portée, concernaient notamment l'indépendance du personnel chargé de la vérification interne des comptes, la nécessité de mettre en oeuvre des méthodes d'évaluation fondées sur le risque et d'élargir la couverture de l'audit des risques technologiques, une planification plus détaillée des ressources, la publication plus rapide de rapports, le renforcement du suivi et une application plus cohérente des normes de travail et de la documentation. J'appuie l'initiative prise par OSD de demander à l'IIA de procéder à une évaluation professionnelle indépendante et je souscris aux conclusions et recommandations formulées, lesquelles devraient à mon avis améliorer l'efficience et l'efficacité d'OSDA.

*Recommandation 1: Afin de renforcer l'indépendance du Comité d'audit et de mieux aligner les mécanismes du PAM sur les meilleures pratiques de gouvernance, je recommande que le Conseil d'administration reconnaisse formellement le rôle et le mandat du Comité d'audit.*

*Recommandation 2: Je recommande qu'OSDA élabore, en vue de mettre en oeuvre les recommandations de l'IIA, un plan assorti de priorités et d'un calendrier permettant de suivre les progrès accomplis.*

### **Opérations d'urgence - tsunami**

25. La catastrophe provoquée par le tsunami le 26 décembre 2004 a débouché sur l'une des opérations de secours d'urgence les plus complexes et les plus vastes jamais organisées par le Programme alimentaire mondial. Cette opération, dont le budget dépassait 200 millions de dollars, visait à distribuer plus de 260 000 tonnes d'aide alimentaire dans les régions sinistrées. Dans le cadre de leurs vérifications de 2004-2005, mes collaborateurs ont rendu visite aux opérations d'urgence réalisées par le PAM en Thaïlande, en Indonésie et à Sri Lanka pour:
- observer les opérations sur le terrain;
  - examiner les dépenses et la façon dont les fonds étaient utilisés;

- examiner les procédures de gestion des stocks, de l'inventaire, des liquidités et des comptes bancaires;
  - analyser les mécanismes de contrôle de la gestion; et
  - se faire une opinion concernant l'adéquation des procédures de contrôle appliquées par le PAM.
26. Mes collaborateurs sont parvenus à la conclusion que l'intervention lancée par le PAM pour faire face à la catastrophe provoquée par le tsunami était gérée comme il convient. Les opérations étaient menées rapidement et des quantités importantes de produits alimentaires étaient livrées sans tarder. Les opérations avaient apparemment été bien coordonnées au siège, au bureau régional de Thaïlande et dans les régions sinistrées, où le PAM avait synchronisé ses activités avec celles des partenaires clés, de différents départements gouvernementaux et d'autres organismes humanitaires dans le cadre de l'action entreprise au niveau mondial à la suite de la catastrophe.
27. Il est difficile d'évaluer a posteriori l'efficacité des mécanismes de contrôle interne appliqués dans le cadre d'une situation d'urgence, quelle qu'elle soit, et particulièrement de vérifier l'existence et l'efficacité de ces mesures de contrôle au cours de la phase initiale de l'opération d'urgence, lorsque la première priorité est de sauver des vies humaines. En pareilles circonstances, il est inévitable que des questions comme le contrôle interne, la séparation des responsabilités, les procédures d'achat, la documentation des opérations et les processus de certification soient gérées en ayant en vue la nécessité d'accélérer l'intervention humanitaire lorsque des vies humaines sont menacées.
28. Lorsqu'ils ont examiné les mécanismes de contrôle applicables aux activités entreprises pour faire face aux séquelles du tsunami, mes collaborateurs ont identifié un certain nombre de points faibles à différents stades des opérations, surtout aux phases initiales, dans les bureaux de pays affectés, bien que des mesures de contrôle interne aient été mises en place ou que les mesures existantes aient été améliorées à mesure que les opérations avançaient. Mes collaborateurs ont également dégagé un certain nombre de points faibles dans les mécanismes de contrôle interne des bureaux de pays où le PAM opérait avant la survenance du tsunami et où un cadre de contrôle interne mieux établi et plus stable aurait normalement déjà dû exister.
29. Les points faibles identifiés tenaient notamment au manque de sécurité et à l'application tardive des normes minimums de sécurité opérationnelles aux premières étapes de l'intervention du PAM; à la présentation tardive ou insuffisamment documentée des informations résultant du suivi, par exemple en ce qui concerne le nombre de bénéficiaires; à une comptabilisation incomplète des pertes de produits alimentaires; à un contrôle insuffisant de l'inventaire; et à la piètre qualité des écritures.

30. Nonobstant les circonstances extrêmement difficiles dans lesquelles doivent se dérouler les opérations d'urgence et auxquelles doit faire face quotidiennement le PAM dans la plupart des activités qu'il mène dans le monde, toute déficience du cadre de contrôle interne peut aggraver le risque que les fonds ou les ressources ne soient pas utilisés de la manière appropriée, même si les vérifications auxquelles ont procédé mes collaborateurs n'ont fait apparaître aucun cas de fraude ou d'irrégularité.
31. Lorsque les bureaux régionaux sont chargés de responsabilités de supervision mais sont aussi directement responsables des opérations d'urgence, comme cela a été le cas du Bureau de Thaïlande dans le contexte de l'opération d'urgence menée après le tsunami, l'efficacité et l'indépendance de la fonction de supervision risquent d'être compromises. En pareil cas, le recours à un groupe de personnel administratif d'urgence pourrait atténuer le risque que la supervision soit insuffisante ou réduite. Au moment de l'élaboration du présent rapport, la direction envisageait de constituer une équipe administrative spéciale qui pourrait être affectée rapidement aux opérations d'urgence pour aider à mettre en place les procédures et systèmes de contrôle requis.

**Recommandation 3:** *Je recommande que le Secrétariat poursuive ses plans en vue d'établir une équipe administrative spéciale souple qui puisse être affectée aux opérations d'urgence et assurer l'établissement au moment opportun d'un mécanisme adéquat de contrôle financier pour les opérations d'urgence à venir.*

### **Préparation des états financiers**

32. En 2004-2005, mes collaborateurs ont continué de collaborer étroitement avec le Secrétariat pour l'encourager à présenter de façon plus claire et plus simple les états financiers et les notes afférentes aux comptes. La direction, qui continue fort heureusement, de préparer le Programme à améliorer ses rapports financiers et à les présenter de manière conforme aux impératifs plus rigoureux des normes comptables internationales, a introduit un certain nombre d'améliorations qui ont conduit à présenter les comptes de façon plus transparente et à rendre plus claires les notes décrivant les résultats financiers de l'exercice biennal. La Note 3 explique les changements qui ont été apportés à la présentation des comptes et les ajustements que le Secrétariat a introduits en conséquence, en particulier pour:
- Divulguer de façon plus claire les recettes et les dépenses des fonds d'affectation spéciale et les commissions bancaires;
  - Divulguer de manière plus transparente les mouvements des fonds pour les prestations dues au personnel; et
  - Présenter de façon plus cohérente, dans l'État II, les soldes résultant d'opérations liées à des accords avec des tierces parties et les mouvements des réserves.

La Note 3I explique les ajustements apportés aux chiffres de l'exercice précédent pour faciliter la comparaison des résultats avec ceux de l'exercice biennal 2002-2003.

33. L'importance de ces changements de présentation et les délais dans lesquels ont dû être préparés les états financiers ont conduit à modifier à des égards considérables les états financiers initialement soumis pour vérification. Ce processus a inévitablement dû être mené en très peu de temps étant donné la date à laquelle le Directeur exécutif devait signer les comptes, et beaucoup de changements ont dû être introduits à un stade très tardif. Les fonctionnaires des finances ont travaillé avec une diligence extrême pour apporter les corrections et les changements nécessaires aux états financiers alors qu'ils étaient à l'état de projet. Le Secrétariat a continué d'améliorer la qualité et la solidité des informations présentées dans les états financiers, mais il reste encore à faire pour officialiser et améliorer la qualité de l'examen des résultats financiers par la direction et pour réduire la nécessité d'apporter des changements de dernière minute aux chiffres, états et informations présentés. Par exemple, les ajustements d'opérations d'exercices précédents visés dans la Note 17A reflètent les ajustements apportés à l'exercice biennal en cours plutôt que les modifications apportées a posteriori aux chiffres de l'exercice précédent, et les autres ajustements signalés dans la Note 7, Contributions à recevoir, comprenaient encore au moment de la signature des états financiers un montant de 26,3 millions de dollars à titre de solde résiduel.

***Recommandation 4: Je recommande que le Secrétariat, dans le cadre de sa planification de l'établissement des comptes, mette en place des procédures améliorées pour permettre d'analyser et de réduire au moment opportun les ajustements non expliqués des chiffres figurant dans les états financiers et fasse le nécessaire pour permettre à la direction de vérifier efficacement la qualité des états financiers avant qu'ils ne soient soumis pour vérification.***

#### **Comptabilisation et divulgation des dépenses afférentes aux projets – prêts de produits**

34. Dans mon rapport sur les états financiers de 2002-2003, j'ai relevé l'incidence des inexactitudes comptables résultant de la non-application des procédures rigoureuses de contrôle du système WINGS qui était rendue nécessaire par les difficultés de financement et les retards intervenus dans l'exécution des projets. Le système WINGS, qui est l'un des principaux mécanismes de contrôle financier, ne permet pas d'imputer des dépenses à un projet lorsque les ressources disponibles sont insuffisantes. Pendant l'exercice biennal 2004-2005, le Secrétariat, pour permettre aux bureaux de pays de continuer à opérer, a, dans la pratique, autorisé des prêts temporaires de produits entre catégories d'activités, de sorte que les dépenses concernant un projet puissent être imputées à un autre projet en cours disposant de fonds suffisants. C'est ainsi qu'à la fin décembre 2005, les prêts de produits affectés à des opérations d'urgence qui ont été accordés pour d'autres catégories d'activités ont atteint une valeur estimée à 55 millions de dollars. En l'occurrence, les contributions d'aide alimentaire fournies par les donateurs ont été utilisées pour des opérations d'urgence autres que celles qui étaient spécifiées, l'intention étant que les prêts en question soient remboursés à l'opération considérée.

35. Optimiser l'utilisation des ressources va dans le sens des objectifs de gestion reflétés dans le Plan stratégique pour 2006-2009<sup>7</sup>, qui tendent à maximiser l'efficacité et l'efficacité de l'exécution des programmes pour pouvoir fournir au moment opportun une assistance appropriée et appuyer les efforts conjugués déployés pour atténuer la faim, particulièrement en périodes de crise. Il subsiste néanmoins le risque que, si les dons de produits venaient à être inférieurs aux prévisions, les produits prêtés ne puissent pas être remboursés en temps voulu pour l'exécution des programmes auxquels ils avaient été alloués initialement.

**Recommandation 5:** *Je recommande que le Secrétariat veille à ce que les prêts de produits éventuellement faits d'une catégorie d'activité à une autre pour des raisons opérationnelles soient subordonnés aux conditions suivantes:*

- *une évaluation réaliste du risque que le prêt ne soit pas remboursé;*
- *confirmation, dans chaque cas particulier, que le prêt n'est pas incompatible avec les restrictions auxquelles le donateur originel aurait pu subordonner l'utilisation des produits; et*
- *divulgaration du solde de tels prêts dans les états financiers, pourvu que cette information puisse être obtenue avec un bon rapport coût-efficacité.*

### Coûts d'appui indirects

36. En février 2004, le Conseil d'administration a examiné la question du recouvrement des coûts d'appui indirects sur les contributions et a décidé que, pour l'exercice biennal 2002-2003, il ne serait pas recouvré de coûts d'appui indirects au titre de la prime de fret découlant de l'exigence d'un des principaux donateurs qui demande que ses contributions en produits alimentaires soient transportées par des entreprises nationales. Pendant l'exercice biennal 2004-2005, le PAM a perfectionné ses arrangements comptables et est convenu avec le donateur en question de séparer le coût supplémentaire afférent au régime préférentiel de transport, ce qui a permis de comptabiliser la prime de fret comme afférente à un accord avec une tierce partie. L'accord intervenu exclut le prélèvement de frais d'administration sur le surcroît de coûts étant donné que le travail administratif supplémentaire représenté par l'application de la prime de fret a été jugé insignifiant en comparaison de l'étendue du travail administratif lié à la fourniture des services de transport et autres dont le coût est couvert par le donateur.

37. Il ressort de l'examen auquel mes collaborateurs ont procédé d'un échantillon de 30 contributions représentant une valeur de 388 millions de dollars qu'il avait été dérogé à cinq reprises au principe de recouvrement des coûts d'appui conformément aux Règles de gestion financières du PAM. Ces dérogations au recouvrement des coûts d'appui indirects représentaient une valeur de 0,67 million de dollars, soit 2 pour cent du montant escompté des coûts d'appui (27 millions de dollars), sur la base du taux de recouvrement de 7 pour cent approuvé par le Conseil d'administration.

<sup>7</sup> WFP/EB.2/2005/5-A/Rev.1.

**Recommandation 6:** *Dans un souci de transparence et d'exhaustivité des comptes, je recommande qu'à l'avenir, le Secrétariat envisage d'estimer et de divulguer dans les Notes afférentes aux états financiers l'étendue des dérogations accordées au recouvrement des coûts d'appui indirects.*

### **Contrôle de la gestion financière**

38. L'établissement de procédures administratives plus rigoureuses et le renforcement des compétences financières sur le terrain figuraient parmi les principaux éléments à la base du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2004-2005<sup>8</sup>. Dans mon rapport sur les états financiers de 2002-2003, j'ai appelé l'attention sur le degré très limité de suivi et de contrôle appliqué par le siège aux différents bureaux régionaux après que les responsabilités en matière de supervision et de contrôle financier leur eurent été déléguées de Rome.
39. À l'occasion des visites qu'ils ont effectuées sur le terrain en 2004-2005, mes collaborateurs ont confirmé l'importance accrue qui avait été accordée au contrôle financier au moyen de la formation du personnel des bureaux régionaux chargé des finances et de l'affectation aux différentes régions de fonctionnaires des finances qualifiés et expérimentés du siège.
40. Mes collaborateurs ont également confirmé que le Secrétariat avait déployé des efforts considérables pour renforcer les contrôles financiers au siège, en particulier en préparant, à partir du milieu de l'année 2004, des comptes mensuels de gestion qui lui ont permis de suivre l'utilisation des ressources et de comparer les taux de recouvrement des montants à recevoir et le règlement des engagements pour les mois et exercices précédents. Certaines améliorations s'imposent néanmoins encore, particulièrement sur les points suivants:
- Des méthodes rapides et solides de rapprochement des comptes, qui permettent notamment d'apurer sans tarder les différences entre le montant des liquidités figurant dans les relevés bancaires et le montant du système comptable WINGS, constituent un outil de gestion fondamental pour vérifier la correction et la validité des écritures comptables. À la fin de l'exercice biennal, les services de vérification interne des comptes avaient identifié dans les rapprochements des relevés bancaires au niveau mondial, des postes résiduels représentant une valeur brute de plus de 452 millions de dollars (15 millions de dollars nets), dont 21 millions de dollars étaient en suspens depuis plus de 90 jours et 29,8 millions de dollars depuis plus d'un an. Le Secrétariat a entrepris d'apurer ces postes résiduels avant la fin de l'année 2006.
  - Étant donné la structure actuelle du système WINGS, l'analyse des liquidités et des placements à court terme (représentant 1,13 milliard de dollars, comme indiqué dans l'État II) permet de savoir comment les ressources sont allouées aux programmes et aux autres types de fonds, mais cette analyse est fondée sur les postes résiduels de chaque catégorie de fonds plutôt que sur les montants

<sup>8</sup> WFP/EB.3/2003/5-A/1.

effectivement comptabilisés dans les grands livres, ce qui serait plus conforme aux normes comptables généralement admises.

- Les montants à recevoir des fournisseurs et du personnel représentaient 114,2 millions de dollars au 31 décembre 2005. Selon un rapport des services de vérification interne des comptes en date du 8 mars 2006, des efforts considérables avaient été entrepris pour apurer des postes en souffrance depuis longtemps, mais les comptes débiteurs continuaient de présenter des soldes non négligeables. (À la date de la vérification en question, quelque 23 millions de dollars étaient dus depuis plus d'un an.) Le non-recouvrement de montants à recevoir depuis longtemps aggrave inévitablement le risque que les créances deviennent irrécouvrables et finissent par être passées par profits et pertes.
- Les comptes créditeurs et les engagements non réglés s'établissaient au total à 885 millions de dollars résultant, en partie, de 59 000 commandes, dont 43 852 étaient restées en suspens depuis plus d'un an. Afin de réduire les écritures doubles ou non valables, le Secrétariat a entrepris de revoir les listes de fournisseurs, lesquels sont actuellement au nombre de 55 000.
- L'inventaire du parc de camions administré par le PAM dans différentes régions du monde, d'une valeur de quelque 23,8 millions de dollars, n'avait pas été tenu à jour au siège, ce qui avait aggravé le risque de pertes non découvertes et d'inexactitude des registres.
- À l'heure actuelle, le système comptable rapproche les paiements des comptes des créanciers sur la base de la valeur plutôt qu'au moyen d'un code identifiant chaque transaction sans risque de confusion, de sorte qu'un certain nombre de paiements peuvent être imputés à un fournisseur qui n'est pas le bon, et qu'une révision et des corrections manuelles sont nécessaires ensuite.
- Il a été apporté aux contributions des ajustements dépassant 529 millions de dollars qui sont reflétés dans les états financiers. Ces ajustements représentent environ 8 pour cent des recettes déclarées pour l'exercice biennal 2004-2005 dans l'État I, à savoir 6,3 milliards de dollars. L'importance de ces ajustements fait penser qu'il devrait être possible d'améliorer les prévisions et les estimations des recettes et de faciliter ainsi une réaffectation en temps opportun des ressources disponibles. Pour 2004-2005, les ajustements effectués ont notamment été les suivants:
  - La passation par profits et pertes de 266 millions de dollars de contributions non dépensées qui n'avaient pas été reçues à la date de la clôture financière des projets (Notes 7 et 16 des états financiers);
  - 176 millions de dollars de soldes reprogrammés et remboursés au titre de projets financièrement clos (Note 16); et
  - 87 millions de dollars d'ajustements d'opérations d'exercices antérieurs reflétant une réduction des contributions à recevoir qui avaient été comptabilisées comme recettes lors d'exercices antérieurs (Note 17A).



**Recommandation 7:** *Je recommande que le Secrétariat envisage d'améliorer le mécanisme de suivi et de contrôle financiers pour:*

- *Achever d'apurer les postes des relevés bancaires en suspens depuis longtemps et veiller à ce que de tels postes soient apurés rapidement à l'avenir;*
- *Garantir la traçabilité des liquidités et des placements à court terme, du grand livre jusqu'à l'analyse par catégorie de fonds de l'État II;*
- *Passer en revue les montants débiteurs et créditeurs afin de passer par profits et pertes les créances irrécouvrables et d'éliminer sans tarder les engagements non valables;*
- *N'accorder de nouvelles avances que lorsque les avances antérieures ont été complètement réglées;*
- *Assurer l'enregistrement complet et à jour de l'inventaire dans la base de données centrale;*
- *Étudier les avantages que pourrait offrir la modification du système comptable afin d'éliminer les erreurs qui exigent un processus lourd de révision et de correction manuelles; et*
- *Analyser les raisons qui sont à la base des réductions de valeurs et assurer la réaffectation rapide des soldes de fonds non dépensés de projets financièrement clos avec l'approbation du donateur intéressé.*

### **Comptabilisation des contributions en nature sous forme de services**

41. Le Plan stratégique du PAM pour 2006-2009<sup>9</sup> a confirmé l'objectif consistant à élargir la gamme de donateurs du Programme pour accroître le financement mis à sa disposition. Pour y parvenir, le Secrétariat a, en 2004-2005, encouragé les contributions en nature sous forme de services, qui ont représenté une valeur de 70 millions de dollars (État I). Le Plan stratégique a également souligné que la mobilisation de ressources était entravée par le fait que le PAM était mal connu du public dans certains pays donateurs; une contribution en nature sous forme de services a alors été fournie pour appuyer une campagne de publicité, d'une valeur initialement estimée à 46 millions de dollars pour l'exercice.

42. Les Normes comptables des Nations Unies (UNSAS) encouragent la divulgation des contributions volontaires en nature importantes qui peuvent être utilisées dans le cadre normal des activités d'une organisation et qui peuvent être évaluées de façon raisonnable. La base sur laquelle est réalisée cette évaluation raisonnable des contributions doit être indiquée en même temps que l'évaluation établie par le donateur, s'il y a lieu.

<sup>9</sup> WFP/EB.2/2005/5-A/Rev.1.

43. L'évaluation de telles contributions, dans le contexte de leur utilisation pour les activités normales du Programme, risque de susciter des difficultés et d'appeler l'application de différentes méthodes. Les services de personnel sont évalués sur la base des coûts standards de personnel. Les autres services en nature sont évalués sur la base des prix pratiqués sur les marchés mondiaux, lorsqu'il y a lieu, mais les contributions en services locaux sont évaluées sur la base des accords contractuels pertinents. En outre, à l'heure actuelle, le PAM ne divulgue pas de façon uniforme la valeur des services en nature, car il considère la contribution du gouvernement du pays hôte au loyer et à l'entretien des locaux du siège (estimée à plus de 19 millions de dollars en 2004-2005) comme relevant d'un accord avec une tierce partie exclu de l'évaluation figurant dans les états financiers.
44. Il ressort de l'examen par mes collaborateurs d'une contribution de services de publicité d'une valeur de 57 millions de dollars que le bureau de pays intéressé avait confirmé que les avantages tirés par le PAM de cette contribution s'étendraient sur plusieurs années. Pour respecter les Normes comptables des Nations Unies et en l'absence de corroboration indépendante de l'évaluation de cette contribution et d'autres encore, le Secrétariat a fait état de cette contribution dans la Note 19 des états financiers mais sans la comptabiliser dans l'État des recettes et des dépenses (État I).
45. À mon avis, il faut, pour apprécier convenablement les efforts déployés par le Secrétariat pour mobiliser des contributions en nature comme prévu dans le Plan stratégique, évaluer sur des bases solides les coûts et les avantages des services en nature fournis au PAM. Faute d'une telle évaluation, la valeur financière de ce type de contribution risque d'être établie trop bas pour réduire les montants recouverts au titre des coûts d'appui indirects connexes ou trop haut afin d'atteindre un objectif de recettes ou des fins politiques.

***Recommandation 8: Je recommande que le Secrétariat prenne des mesures pour mieux organiser l'examen rationnel de la qualité des états financiers et garantir ainsi une divulgation cohérente et équitable de l'évaluation par le PAM des contributions en nature sous forme de services conformément aux normes comptables applicables.***

## Opérations avec le Programme des Nations Unies pour le développement

46. La Note 6 des états financiers appelle l'attention sur les efforts déployés par le PAM pour rapprocher et apurer plus de 64 500 transactions inscrites dans un compte du grand livre concernant le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dont plus de 18 000 remontent à 2004. Dans ce compte, le PAM enregistre les coûts salariaux, les dépenses et les autres commissions de service pour lesquels le PNUD procède à des paiements pour le compte du Programme. En 2004-2005, le PAM a avancé chaque mois au PNUD 8 millions de dollars pour couvrir le coût intégral prévu des services fournis. Les comptes tenus par le PNUD des paiements effectués partout dans le monde devraient concorder avec les comptes du PAM et permettre ainsi d'apurer les différents postes. Par suite de difficultés résultant de l'installation d'un nouveau système informatique au PNUD, les transactions n'ont pas été rapprochées en temps voulu, de sorte que le compte des opérations avec le PNUD s'est soldé par un montant net non apuré de 29,6 millions de dollars (soit l'équivalent d'un montant brut de 95 millions de dollars).
47. À l'issue de leur examen des états du PAM, mes collaborateurs sont parvenus à la conclusion que le solde reflété dans les états financiers comme étant dû au PAM par le PNUD reflète fidèlement la réalité, même si le PAM ne peut pas en donner confirmation définitive jusqu'à ce que tous les postes en suspens aient été apurés.

**Recommandation 9:** *Je recommande que le Secrétariat poursuive ses efforts pour apurer les postes non réglés du compte 60015 du PNUD afin de donner l'assurance que les états de dépenses sont complets et que les paiements ont été faits de façon valable.*

## Fonds pour les prestations dues au personnel

48. Les fonds pour les prestations dues au personnel, qui comprennent le Plan d'assurance maladie après la cessation de service, le Régime d'indemnités à la cessation de service et le Fonds de réserve du Plan d'indemnisation, sont présentés dans la Note 12A des états financiers. La valeur totale des avoirs de ces fonds, qui se monte à 79,5 millions de dollars, est bien inférieure au montant estimatif des engagements futurs desdits fonds, soit au total 111,2 millions de dollars (Note 12A4), ce qui se traduit par un déficit prévisible de plus de 31,6 millions de dollars. Mes collaborateurs ont confirmé que le déficit actuariel avait été calculé par un cabinet réputé d'actuaire professionnels et que l'explication du déficit et les hypothèses sur lesquelles reposait le rapport de l'actuaire paraissaient raisonnables. Le Secrétariat propose de mettre en oeuvre les recommandations formulées par l'actuaire dans son rapport et de remédier au déficit en dégageant chaque année un montant accru de 1,6 million de dollars pour couvrir les engagements afférents aux services passés du personnel et un montant de 8,5 millions de dollars pour financer les engagements liés aux services courants.

## Prêt à long terme

49. En décembre 2000, le PAM a conclu avec un important donateur un accord visant à faciliter la fourniture d'une aide alimentaire pour deux projets de pays (voir la Note 19G des états financiers). Dans le cadre de cet accord, le donateur a fourni une contribution de 106 millions de dollars pour couvrir le coût de produits alimentaires

que le PAM a ensuite achetés à un organisme gouvernemental du pays donateur. Comme le coût de ces produits devait être remboursé sur une période de 30 ans, le PAM a investi, par prélèvement sur cette contribution en espèces, un montant en capital suffisant pour rembourser le prêt à l'expiration de cette période de 30 ans. Dans une décision de 2002<sup>10</sup>, le Conseil d'administration a approuvé l'utilisation du produit de ce placement pour financer les plans de dépenses proposés par le Directeur exécutif et a décidé que les fonds en question, y compris 39,9 millions de dollars qui n'avaient pas à être placés à long terme, seraient utilisés pour rembourser le coût des produits sur la période de 30 ans prévue par l'accord.

50. Mes collaborateurs ont confirmé que les ressources avaient été utilisées conformément aux arrangements contractuels intervenus avec le donateur, à la décision du Conseil d'administration et aux indications figurant dans les Notes 19F et 19G des états financiers. Toutefois, si des accords semblables devaient être conclus à l'avenir, le PAM devrait, conformément aux normes comptables généralement acceptées, ne comptabiliser les intérêts produits par les placements qu'au moment où ils sont échus et non par anticipation, en prévision des gains attendus au cours d'exercices à venir.

#### **Fraude, paiements à titre gracieux, montants passés par profits et pertes et engagements conditionnels**

51. Le Secrétariat a informé mes collaborateurs que, pendant l'exercice biennal, le PAM avait identifié 35 cas de fraude ou de fraude présumée représentant au total une valeur estimée à plus de 8,8 millions de dollars, dont 6 millions de dollars imputables à une seule affaire, en Afrique du Sud. Pendant l'exercice, un montant de 4,7 millions de dollars a été passé par profits et pertes comme pertes irrécouvrables en application de l'article 12.4 du Règlement financier. Pendant l'exercice 2004-2005, le Directeur exécutif a, conformément à l'article 12.3 du Règlement financier, autorisé des paiements à titre gracieux d'un montant total de 582 068 dollars, principalement à titre d'indemnisation des victimes de l'attentat à l'explosif de Baghdad et d'un départ anticipé à la retraite. La direction a informé mes collaborateurs que les engagements conditionnels se montaient à 6 millions de dollars, comme signalé dans les Notes afférentes aux états financiers.

52. Le plus sérieux cas de fraude ou de fraude présumée s'est produit au Bureau régional de Johannesburg, que le Secrétariat avait établi en octobre 2002 en une période d'expansion rapide des opérations d'urgence régionales visant à faire face aux crises alimentaires survenues dans l'ensemble de la région de l'Afrique australe. À la suite de leur visite de vérification de mai 2003, mes collaborateurs ont appelé l'attention sur les points faibles du contrôle financier et en particulier sur l'absence de rapprochement entre les relevés bancaires et les comptes du système WINGS; sur l'insuffisance du contrôle supplémentaire que l'administration devait assurer sur la régularité des écritures comptables; sur le nombre élevé de reports erronés ou de reports tardifs des opérations; sur la durée des avances aux fournisseurs; sur l'insuffisance de la formation au nouveau système comptable WINGS; et sur la nécessité pour l'administration de revoir systématiquement les dépenses en les comparant au budget. À la suite d'une autre visite de vérification à Johannesburg, en novembre 2004, mes collaborateurs ont relevé que les rapprochements des relevés bancaires s'étaient

---

<sup>10</sup> WFP/EB.2/2002/14.

quelque peu améliorés mais ont manifesté à l'administration leur préoccupation quant à l'efficacité du contrôle financier, à l'enregistrement rétroactif des opérations, au contrôle et aux risques de sécurité liés à l'insuffisance du contrôle de l'accès au système WINGS. En février 2005, le Secrétariat a introduit des contrôles systémiques visant à empêcher l'enregistrement rétroactif d'écritures comptables.

53. Selon les informations fournies par l'équipe interne d'enquêteurs du PAM, cette affaire, portant sur environ 6 millions de dollars, s'est produite lorsque des membres du personnel se sont mis d'accord pour exploiter les points faibles du système de contrôle de la gestion financière, et en particulier:

- La délégation de pouvoirs du siège en l'absence de supervision supplémentaire de la gestion;
- L'absence de suivi et de gestion appropriée de l'accès aux systèmes sécurisés au plan local;
- L'échange de mots de passe et autres procédures d'accès au système sécurisé entre les membres du personnel chargés de payer les fournisseurs par virements de fonds électroniques, pratique inacceptable; et
- L'insuffisance du système de protection des numéros d'identification personnelle.

54. Par ailleurs, le règlement intervenu à la suite d'un arbitrage entre le PAM et un fournisseur sud-africain s'est traduit par un engagement imprévu de quelque 4 millions de dollars. Le Secrétariat a mentionné les négociations en cours au sujet des intérêts et des dépenses en devises afférentes à ce règlement parmi les engagements conditionnels présentés dans les Notes des états financiers.

***Recommandation 10: Je recommande que le Secrétariat:***

- ***Confirme l'adéquation des mécanismes de contrôle interne au plan régional;***
- ***Étudie la nécessité d'améliorer l'étendue et la qualité de la supervision assurée par le siège en matière de gestion pour veiller à ce que les mesures de contrôle soient appliquées dans la pratique;***
- ***Étudie la question de savoir s'il faut veiller à donner suite plus efficacement aux conclusions et recommandations des audits.***

## SUITE DONNÉE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE BIENNAL 2002-2003

55. Mes collaborateurs examinent régulièrement ont, par principe, examiné les progrès accomplis par le Secrétariat dans la mise en oeuvre des recommandations issues de l'audit de l'exercice financier précédent qui ont été présentées au Conseil d'administration. En outre, cette année, le Secrétariat a rendu compte au Conseil d'administration, à chacune de ses sessions, de la mise en oeuvre des recommandations formulées dans les rapports de gestion. Je me félicite que des rapports détaillés soient ainsi présentés périodiquement et constituent une base solide pour le cadre d'obligations redditionnelles et la bonne gouvernance.
56. Mes observations portent par conséquent sur la suite donnée par le Secrétariat à mes recommandations précédentes de 2002-2003, y compris celles que mes collaborateurs considèrent comme n'ayant pas été pleinement appliquées, même lorsqu'elles sont indiquées comme intégralement mises en oeuvre dans le dernier rapport présenté à ce sujet pendant l'exercice (à la session du Conseil de novembre 2005<sup>11</sup>). Les recommandations de vérification pour 2002-2003 se rapportaient à mon rapport sur les états financiers de l'exercice 2002-2003<sup>12</sup> et à mes rapports de gestion concernant la Stratégie du PAM en matière de ressources humaines, les opérations de transport aérien<sup>13</sup>, l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité<sup>14</sup> et la gouvernance de l'Organisation<sup>15</sup>. Je peux confirmer que, dans chacun de ces domaines, le Secrétariat a nettement avancé dans la mise en oeuvre des recommandations formulées.
57. **En ce qui concerne mon rapport sur la vérification des comptes de 2002-2003**, qui a été présenté au Conseil en juin 2004, mes collaborateurs ont, lors des visites qu'ils ont effectuées sur le terrain dans 19 pays pendant l'exercice 2004-2005, constaté de façon générale que les fonctionnaires avaient reçu une formation à la gestion financière et connaissaient mieux les procédures à suivre dans ce domaine. À leur avis, cependant, le cadre d'obligation redditionnelle n'était pas appliqué tout à fait systématiquement au niveau des bureaux régionaux et des bureaux de pays, et certains bureaux continuaient de consulter le siège sur des points qui auraient pu être réglés au niveau régional. Mes collaborateurs continueront de passer en revue le cadre d'obligation redditionnelle lors de leurs visites sur le terrain en 2006-2007.
58. Comme la mise à niveau du système comptable du PAM, le système WINGS, n'a pas encore été mené à terme, mes collaborateurs considèrent que les défaillances qui caractérisent le mécanisme d'établissement de rapports du système WINGS persistent et ils ont évoqué ces défaillances dans le rapport que j'ai présenté au sujet du système WINGS au Conseil d'administration à sa session de juin 2005.

---

<sup>11</sup> WFP/E.B.2/2005/5-F/1.

<sup>12</sup> WFP/EB.A/2004/6-B/1/3.

<sup>13</sup> WFP/EB.A/2004/INF/8-A.

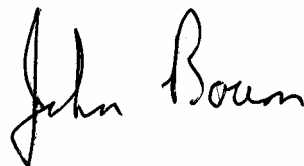
<sup>14</sup> WFP/EB.A/2004/INF/8-B.

<sup>15</sup> WFP/EB.A/2004/INF/8-C.

59. **S'agissant des ressources humaines**, les observations formulées par le Secrétariat au sujet de ma première recommandation se réfèrent à la présentation de rapports au sujet des dépenses de personnel après la mise à niveau du système WINGS. À l'heure actuelle, mes collaborateurs considèrent que l'application de cette recommandation n'est pas achevée et devra être poursuivie jusqu'à ce que la mise à niveau du système ait été menée à bien et testée.
60. Pour ce qui est de mes recommandations concernant les **opérations de transport aérien**, je peux confirmer que, de manière générale, la direction a effectivement adopté les mesures signalées mais mes collaborateurs continueront d'examiner ces opérations lors de leurs visites sur le terrain là où l'impact des mesures que la direction dit avoir adoptées peut être constaté le plus clairement. Ils examineront également les rapports du Bureau du contrôle interne.
61. En ce qui concerne les recommandations formulées dans mon rapport touchant **l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité**, le Secrétariat a fait mention de la publication d'une directive en septembre 2005 et d'une liste de contrôle en 2006. Mes collaborateurs considèrent que, pour évaluer l'efficacité de ces mesures récentes, il faut tenir compte du nombre de bénéficiaires, des localités et des résultats obtenus pendant et après les projets, en particulier ceux qui sont réalisés pour faire face à des situations d'urgence. Mes collaborateurs continueront par conséquent d'examiner la gestion des activités d'évaluation de la vulnérabilité et les indicateurs de résultats appliqués par le Secrétariat.
62. Mes collaborateurs, ayant examiné la mise en oeuvre des recommandations formulées dans mon rapport sur la **gouvernance de l'Organisation**, ont confirmé la situation exposée dans le document d'information soumis au Conseil d'administration à sa session de novembre 2005<sup>16</sup>.

## REMERCIEMENTS

63. Je tiens à remercier le Directeur exécutif et les fonctionnaires du PAM de l'esprit de collaboration dont ils ont fait preuve et de l'assistance qu'ils ont fournie pendant mes vérifications.



**Sir John Bourn**

**Contrôleur et vérificateur général des comptes du Royaume-Uni**

**Commissaire aux comptes**

---

<sup>16</sup> WFP/EB.2/2005/5-H/1.

**ANNEXE I**

**BUREAUX RÉGIONAUX ET BUREAUX DE PAYS DU PAM VISITÉS  
PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES PENDANT  
L'EXERCICE BIENNAL 2004-2005**

<b>Bureaux régionaux</b>	<b>Emplacement des bureaux régionaux</b>	<b>Pays visités</b>
Asie	Bangkok (Thaïlande)	Indonésie RPD de Corée Sri Lanka
Méditerranée, Moyen-Orient et Asie centrale	Le Caire (Égypte)	Afghanistan Dubai Pakistan Tadjikistan
Afrique de l'Ouest	Dakar (Sénégal)	
Afrique australe	Johannesburg (Afrique du Sud)	Mozambique Zambie
Afrique orientale et centrale	Kampala (Ouganda)	Éthiopie République démocratique du Congo Soudan
Amérique latine et Caraïbes	Panama City (Panama)	Nicaragua